

### Communication du Commissariat du Canada en France

— o —

S. G. Mgr l'Archevêque vient de recevoir, de l'honorable M. Ph. Roy, commissaire général du Canada en France, une communication, datée de Paris, le 15 février, concernant les sujets français, demeurant au Canada, et qui retournent en France pour contracter mariage, après le décès de leur première femme. Ils apportent avec eux une attestation de décès que leur donne le curé de leur paroisse, et dont l'on demande ensuite au Commissaire du Canada de viser la signature. Cet officier ne connaît généralement pas l'auteur de cette signature, dont il ne peut conséquemment attester l'authenticité. Aussi, le Commissaire du Canada prie Monseigneur l'Archevêque « de bien vouloir demander à MM. les curés de prévenir les Français, qui se trouveront à l'avenir dans la situation indiquée plus haut, qu'ils auront à faire légaliser les documents de cette sorte par le Consul général de France au Canada, avant de rentrer en France. Autrement, ils s'exposeraient à subir des délais peut-être gênants dans les projets qu'ils peuvent former. »

### Propagation de la Foi

— o —

On vient de distribuer la livraison de février des *Annales de la Propagation de la Foi pour les provinces de Québec et de Montréal*. Nous y voyons que les recettes totales de cette admirable association, pour l'année 1911, ont été les suivantes :

Diocèse de Québec.....	\$ 6013.78
"  "  Montréal.....	3168.90
"  "  Trois-Rivières.....	2201.69
"  "  Saint-Hyacinthe.....	1978.83
"  "  Valleyfield.....	776.80
"  "  Joliette.....	1592.91
	\$15,732.91

\*\*\*\*\*